

## 100 000 visas pour l'Espagne délivrés en 2017

Page 2

## LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4397 - Ven. 9 - Sam. 10 février 2018 - Prix : 10 DA

Après les mises en demeure envoyées par le ministère

2 000 enseignants  
laissent tomber la grève  
et reprennent le service

Page 24

SNPSSP et SNECHU reçus par leur tutelle

## L'accent mis sur un dialogue social permanent avec les syndicats

Page 2

Correction  
aux allures  
de rechute

Par Mohamed Habili

Après avoir récupéré d'une première baisse, il y a une semaine, les grandes places boursières, à la suite de Wall Street comme il est de règle, ont rechuté, mais dans une proportion plus forte que précédemment. La reprise, du reste plutôt modeste, n'aura finalement duré que quelques heures. Voilà qui à lui seul jette le doute sur la prétendue robustesse des fondamentaux de l'économie américaine, et dans une moindre mesure de celle des autres grandes économies, présentés comme les véritables garde-fous contre tout accès intempestif de panique, aussi bien de celui qui a effectivement eu lieu au début de ce mois que de ceux qui pourraient se produire à l'avenir. Quand on a une baisse isolée, consécutive à un mouvement massif de vente d'actions, qui est aussitôt rattrapée par une hausse, quand elle ne serait pas de même ampleur, on peut toujours avec quelque vraisemblance la mettre sur le compte de quelque coup de folie passager des investisseurs - des spéculateurs autrement dit, une petite minorité au regard d'une population dans son ensemble. Aux Etats-Unis mêmes, le pays qui en compte le plus, ils ne dépassent pas les 20% de la population, cela en tenant compte de tous les types d'actifs, et de tous les fonds gestionnaires. Mais si après cela une deuxième baisse survient, non pas des semaines ou des mois plus tard, mais dans les deux ou trois jours qui suivent, autant dire par conséquent dans la foulée de la première, voilà qui pour le moins n'est pas en harmonie avec l'explication alléguant des fondamentaux à toute épreuve.

Suite en page 3

Catégorique, Ould Kaddour met fin à la polémique

Sonatrach «appartient à 100%  
et pour toujours à l'Etat algérien»

«Le groupe Sonatrach appartient à 100% à l'Etat et appartiendra toujours à 100% à l'Etat et il n'y a pas de négociation dans cela», a soutenu avant-hier à Hassi R'mel, Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG du groupe pétrolier national.

Lire page 3

L'élection du président du parti à l'ordre du jour

Le RCD tient  
son 5<sup>e</sup> congrès

Page 4

Représentation de la pièce «La source»

Alger-Centre inaugure  
son théâtre municipal

Page 13

Inauguration du nouveau centre BLS

# 100 000 visas pour l'Espagne délivrés en 2017

■ Le consulat d'Espagne a accordé environ 100 000 visas pour l'exercice de l'année 2017, a annoncé l'ambassadeur d'Espagne à Alger, Santiago Cabanas, lors de l'inauguration du nouveau centre BLS pour le traitement des visas pour l'Espagne en Algérie. Avec cette structure, l'ambassade d'Espagne entend améliorer le traitement des visas, augmenter le nombre de touristes et renforcer les relations entre les deux pays.

Par Louiza Ait Ramdane

**M.** Cabanas Ansorena s'est dit «convaincu que ce nouveau centre va offrir le meilleur service et une meilleure attention aux Algériens qui voudront visiter l'Espagne. Cela voudra dire qu'on va renforcer les liens entre l'Espagne et l'Algérie». Les rapports personnels sont en effet, la base de l'amitié entre nos deux pays». «Nous sommes très contents que les Algériens veulent visiter l'Espagne», a-t-il encore déclaré. Et d'ajouter «En renforçant les liens entre les personnes, on va réussir à renforcer la coopération bilatérale dans tous les domaines. Nous avons beaucoup de travail à faire. Nous sommes décidés à améliorer les services consulaires qui s'occupent des demandes de visas. Parce que cela touche directement les citoyens algériens», a-t-il insisté. En 2017, l'Espagne a délivré 100 000 visas aux Algériens selon Ansorena, qui ajoute que le taux de refus se situe entre 15% et 20%. De son côté, le directeur de BLS International au niveau de la zone Moyen-Orient et Afrique du Nord, a indiqué lors

de son intervention que «jusqu'à novembre 2017, nous avons traité plusieurs milliers de demandes de visas. Nous sommes toujours en quête de l'amélioration à travers l'innovation de la technologie en matière d'expérience d'utilisateurs. Nous sommes présents dans 5 continents, et c'est un privilège pour nous d'être en Algérie». «Nous avons prouvé que notre équipe travaillait avec succès avec 36 missions diplomatiques dans le monde», a déclaré Shikhar Aggarwal, directeur général adjoint à BLS International.

Il a fait part d'une capacité de traitement de demandes de visa de 300 par jour et 150 000 par an. «Avec la croissance des voyages internationaux, nous continuons à nous appuyer sur nos solides ressources d'experts et espérons offrir des services homogènes, rapides et pratiques à tous les niveaux de la demande de visa», ajoute-t-il. Cette structure permettra un traitement «plus fluide» des demandes pour tous types de visas, entre autres les visas touristiques, d'affaires, familiaux ou de transit en Espagne, a-t-on expliqué auprès de BLS International. Le prestataire BLS International a, faut-il le



rappeler, deux centres de collecte de demandes de visas pour l'Espagne en Algérie. L'un à Oran, pour gérer les deman-

deurs issus de 15 wilayas de l'Ouest et celui d'Alger pour gérer le reste. Le Centre de demande dispose d'un personnel bien formé pour traiter les demandes des requérants, tandis que le site Web ([www.blsinternational.com](http://www.blsinternational.com)) est informatif et ergonomique.

Le nouveau centre est équipé d'installations ultramodernes qui comportent des prestations permettant le suivi de toutes les étapes de la demande de visa jusqu'à la livraison du passeport. Aussi il a la capacité de desservir d'autres pays Schengen avec l'accord préalable de la mission espagnole. Il offrira plusieurs services à valeur ajoutée aux demandeurs comme la livraison courrier, SMS, photographie. BLS International, présent dans 61 pays, est un prestataire de services-visas, de passeport et de services consulaires. À l'échelle internationale, BLS International sert les gouvernements clients via des centres de demande de visa et de passeport en Asie, en Afrique, en Europe, en Amérique du Sud, en Amérique du Nord et au Moyen-Orient pour plus de 36 gouvernements-clients.

L. A.

SNPSSP et SNECHU reçus par leur tutelle

## L'accent mis sur un dialogue social permanent avec les syndicats

Dans le cadre du dialogue «permanent» avec l'ensemble des partenaires sociaux, le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, a reçu Mohamed Youf, président du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP). Cette audience a permis de noter «une identité des points de vue» concernant notamment la nécessité pour le médecin de se réapproprier «sa juste place» dans la société dans le cadre d'une «approche normalisée» prenant en ligne de compte les besoins de la population, a précisé la même source. Les deux parties ont discuté de la nécessité de «normaliser et de hiérarchiser la pyramide» des soins pour améliorer la prise en charge des usagers de la santé dans le cadre «des directives»

relatives à la modernisation du secteur de la santé, a ajouté le communiqué du ministère. Le président du SNPSSP a tenu à mettre en exergue le travail de partenariat «réel et constructif» qui a caractérisé ces dernières années les relations entre le SNPSSP et le ministère de la Santé sur la base d'un «dialogue franc, sincère et transparent», est-il souligné. Par ailleurs, de nombreux points en rapport avec la condition socio-professionnelle du praticien spécialiste de santé publique ainsi que le déroulement de sa carrière professionnelle ont été abordés, a conclu la même source. De son côté, Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a tenu, jeudi au siège de son département ministériel,

une réunion avec les membres du bureau national du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), indique un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques qu'organise le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avec les syndicats agréés du secteur, a permis d'examiner plusieurs points, notamment le statut de l'enseignant chercheur hospitalo-universitaire, précise-t-on de même source. La retraite, les concours d'accès aux grades de maître-assistant, la promotion au rang de maître de conférences et professeur, les comités pédagogiques de graduation et la projection hospitalière des ensei-

gnants des sciences fondamentales ont été également parmi les points évoqués lors de cette réunion, note le communiqué. L'une des principales revendications exprimées par le SNECHU, est «l'augmentation des pensions de retraite des enseignants et chercheurs universitaires de 55% à 80% du salaire, à l'instar des autres secteurs de la Fonction publique». Ce Syndicat appelle également à «améliorer les conditions de travail des enseignants et chercheurs hospitalo-universitaires pour une prise en charge optimale des malades» et à «fixer les conditions permettant de bénéficier de promotions professionnelles».

Meriem Benchaouia

180 interventions en janvier à Alger

## Les constructions sans permis dans le collimateur

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont relevé, au mois de janvier dernier, plus de 180 interventions concernant des constructions sans permis et plus de 520 interventions pour jet ou abandon de déchets ou non conformité à la réglementation, a indiqué, vendredi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La police de l'urbanisme et de l'environnement d'Alger a effectué

durant le même mois écoulé, «187 interventions relatives à la construction sans permis, 4 autres concernant la non conformité aux normes de construction et 66 interventions liées à l'activité commerciale illégale sur la voie publique ayant induit l'arrestation de 43 personnes», a-t-on indiqué de même source. Concernant la gestion et le contrôle et l'éradication des déchets, 528 interventions ont

été recensées concernant le jet ou abandon de déchets ou non conformité à la réglementation, et 322 autres sont liées au jet et abandon de déchets inertes résultant de l'exploitation de carrières, de mines et de travaux de démolition, de construction et de restauration. Durant la même période, les mêmes services ont recensé 29 autres interventions portant entrave à la circulation sur la voie publique à travers le

dépôt ou l'entrepose de matériaux, outre l'éradication de 80 décharges sauvages, ainsi que 30 autres interventions pour déversement d'ordures, d'eaux usées et autres déchets sur la voie publique. S'agissant d'hygiène et de la santé publique, les mêmes services ont enregistré une intervention pour abandon de cadavres d'animaux ou de matières d'origine animale sur la voie publique. Ces interventions

ont eu lieu par souci de préserver l'urbanisme, de protéger l'environnement, et de lutter contre la criminalité dans les milieux urbains, en vue d'assurer la sécurité et préserver les biens du citoyen, qui est une partie prenante dans l'équation sécuritaire, à travers le signalement de tout acte suspect via les numéros verts mis à la disposition du citoyen par la DGSN, a conclu le communiqué.

Safy T.



Catégorique, Ould Kaddour met fin à la polémique

# Sonatrach «appartient à 100% et pour toujours à l'Etat algérien»

■ «Le groupe Sonatrach appartient à 100% à l'Etat et appartiendra toujours à 100% à l'Etat et il n'y a pas de négoce dans cela», a soutenu avant-hier à Hassi R'mel, Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG du groupe pétrolier national.

Par Lynda Naïli

Faisant allusion à l'information donnée récemment par des médias selon laquelle la compagnie serait en discussions avec des partenaires pour céder des parts et changer le contrôle de certaines de ses filiales, Ould Kaddour a, en marge d'une visite de travail à Hassi R'mel, affirmé à la presse que «le groupe Sonatrach appartient à 100% à l'Etat et appartiendra toujours à 100% à l'Etat et il n'y a pas de négoce dans cela». Aussi, soulignant les propos de Salah Mekmouche, vice-président Activité Exploration et Production de Sonatrach, qui avait accordé lundi dernier un entretien à une émission de la Radio nationale, avaient été totalement déformés, le premier responsable du groupe pétrolier national expliquera que Sonatrach travaille avec des partenaires et partage donc les risques liés aux investissements. Il s'agit là d'une stratégie économique (...) nous essayons de ramener des partenaires pour partager le risque avec eux. C'est du business. Mais de là à céder des champs ou autres, nous n'en avons jamais parlé», a-t-il assuré. Ceci avant d'estimer que faire participer un partenaire dans la prospection et le développement d'un champ comporte l'avantage de l'accès à la technologie et à des fonds. De ce fait, ces précisions de Ould Kaddour vien-

Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG de Sonatrach



nent s'ajouter au démenti «formel» fait mardi dernier par le groupe pétrolier national. «Suite à l'entretien accordé lundi par le vice-président Activité Exploration et Production de Sonatrach, Salah Mekmouche, à une émission de la Radio nationale, Sonatrach dément formellement l'information relayée dans certains médias selon laquelle Sonatrach serait en discussions avec des partenaires pour céder des parts de l'entreprise ainsi que le changement de contrôle de certaines de ses filiales», a-t-il été précisé sur le communiqué de Sonatrach. Le communiqué a

souligné que «les questions relatives à l'ouverture du capital de l'entreprise, de cession d'actions dans les filiales ou de modification de la règle 51/49%, n'ont jamais été évoquées dans l'entretien accordé par le vice-président Activité Exploration et Production à cette chaîne de la Radio nationale».

## La pétrochimie «fer de lance» du développement économique du pays

Le développement de la pétrochimie par le groupe pétro-gazier

public Sonatrach sera «un des fers de lance du développement économique du pays», a indiqué Ould Kaddour, lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite de travail à Hassi R'mel. Relevant que Sonatrach a «bien avancé» sur deux ou trois projets, il annoncera qu'«avant la fin de l'année en cours, on signera au moins un gros contrat de pétrochimie. Si nous arrivons à le faire, il faudrait que l'ensemble des Algériens en soient fiers parce que c'est comme cela que nous arriverons à avoir une valeur ajoutée sur nos ressources naturelles». En outre, affirmant que le plan de développement 2018-2022 de la Sonatrach, portant sur des investissements de l'ordre de 56 milliards de dollars, est déjà défini, il dira que Sonatrach communiquera prochainement une date pour annoncer la mise en œuvre des projets et des changements à opérer dans l'activité du groupe, dans le cadre dudit plan de développement. Ainsi, en réponse à une question sur la part que prendront les entreprises nationales dans la mise en œuvre de ce plan de développement, Ould Kaddour rétorquera qu'elle «est importante». Dans ce contexte, il rappellera que la réalisation du projet portant raccordement de 50 puits producteurs sur les 154 existants du champ gazier de Tinhert (Illizi) à travers un réseau de collecte d'une longueur cumulée de 330 km, a été accordée en gré à gré à des entreprises publiques nationales. Si le groupe avait lancé à la place un avis d'appel d'offres, relèvera-t-il, des entreprises étrangères auraient pu décrocher le marché en proposant une offre moins disante et alors, elles auraient été rémunérées en devises étrangères pour la réalisation de ce réseau de collecte. «Chaque dinar que nous dépensons ici est un dinar que nous ne transférerons pas à l'étranger et une devise que nous conserverons (...) et servira à d'autres développements», lancera le premier responsable de Sonatrach.

L. N.

## Le projet répondra aux besoins locaux et à ceux des partenaires étrangers

### Le gazoduc reliant les champs gaziers du sud-ouest à Hassi R'mel inauguré

LE GAZODUC GR5 transportant le gaz depuis Reggane vers la station de compression GR5 sur une distance de plus de 700 kilomètres a été inauguré avant-hier par Ould Kaddour, P-DG de Sonatrach. Réalisé entièrement en gré à gré par des entreprises nationales, en l'occurrence Cosider canalisation, l'ENAC (l'Entreprise nationale de canalisations), la GCB (Société nationale de génie civil et bâtiment) et l'ENGTP (Entreprise nationale des grands travaux pétroliers), ce gazoduc, s'étendant sur une distance de 765 km de Reggane à Hassi R'mel en passant par Krechba, augmentera la capacité de production de la station de compression GR5 à environ 60 milliards de m<sup>3</sup>/an, en acheminant du gaz depuis les champs du sud-ouest du pays vers la station GR5, à savoir de Reggane Nord ainsi que ceux Timimoun et Touat qui entreront en production dans les prochains jours. Ce projet d'un coût total de 87,69 milliards de DA qui a pris 36 mois pour sa réalisation, outre de permettre au groupe d'atteindre 135 milliards de m<sup>3</sup>/an de production gazière au niveau national, permettra également de répondre aux besoins locaux estimés à 45 milliards de m<sup>3</sup> par an, ainsi que ceux des partenaires étrangers qui importent le reste, expliquera le P-DG de Sonatrach.

Lynda Naïli/APS

Ouyahia l'a annoncé à Sakiet Sidi Youcef

## Approvisionnement prochain de la Tunisie en gaz naturel algérien

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a annoncé jeudi à Sakiet Sidi Youcef (Tunisie) qu'il sera procédé prochainement à l'approvisionnement de la Tunisie en gaz naturel algérien. «Le gaz algérien pourrait alimenter quatre régions frontalières tunisiennes y compris Sakiet Sidi Youcef et cela pourrait avoir lieu vers fin 2018», a précisé

M.Ouyahia dans une conférence de presse animée après qu'il ait présidé avec son homologue tunisien, Youcef Chahed les cérémonies commémoratives du 60<sup>e</sup> anniversaire du bombardement par l'armée coloniale de Sakiet Sidi Youcef. Après avoir évoqué les échanges commerciaux entre les deux pays atteignant annuellement les milliards

de dollars, il a considéré qu'il fallait davantage de temps pour que les chantiers de coopération dans tous les domaines soient «à la hauteur des aspirations des deux peuples».

De son côté, le Premier ministre tunisien a relevé que les événements de Sakiet Sidi Youcef avaient uni les deux peuples et cette occasion a été

saisie aujourd'hui pour discuter de «questions importantes dont la coopération économique entre les deux pays» qui, a-t-il soutenu, «n'a pas encore atteint le niveau de la coopération politique entre les deux pays». Insistant sur l'importance de développer les zones frontalières entre les deux pays, Youcef Chahed a fait état d'une réflexion pour mettre sur

## LA QUESTION DU JOUR

### Correction aux allures de rechute

Suite de la page une

Pour l'heure, il est vrai, l'accent est mis sur la correction qui fatalement suit une surévaluation, baisse et hausse étant en matière boursière les deux temps d'une même respiration. Alternance qui d'ailleurs se retrouve dans l'économie réelle, encore que ce soit sous une forme et une appellation différentes. Il s'agit toujours pour les commentateurs des médias leaders de marteler l'idée que ce n'est pas la crise qui refait surface, qui reprend du poil de la bête, suite à la double décision des autorités monétaires d'augmenter les taux d'intérêt et de mettre fin à la création monétaire tous azimuts, le fameux assouplissement quantitatif, mais une baisse de bon aloi venant éliminer ce qu'il y a d'excédent dans les prix des actifs. Peut-être que cette deuxième baisse sera de courte durée comme la première. Le plus probable toutefois est qu'elle sera suivie d'une troisième. Alors seulement, tout le monde serait obligé d'admettre ce qui est une évidence pour quelques-uns depuis un certain déjà, à savoir que les économies occidentales ne sont en fait jamais sorties de la crise de 2007, qu'elles s'y attardent, sauf que des politiques monétaires expansionnistes ont réussi depuis maintenant une décennie à leur maintenir la tête hors de l'eau. Est-ce un hasard si des corrections surviennent au moment précis où la FED, la banque centrale américaine, met fin à son plan de stimulation, en même temps d'ailleurs qu'elle augmente son taux directeur ? Tout se passe comme si à la fois l'économie réelle et les marchés financiers ne peuvent plus se passer de l'argent à vil prix coulant à flots. Aujourd'hui, les taux d'intérêt américains, même légèrement augmentés au cours de l'année dernière, de même que l'inflation, restent à des niveaux exceptionnellement bas. Les salaires ne le sont pas moins, quoi qu'on ait pu dire sur leur redressement ces derniers temps. Tous indices qui relèvent d'une récession persistante non d'une expansion retrouvée. Depuis 2009 les économies occidentales avancent tant bien que mal appuyées sur deux béquilles, une politique monétaire à deux dimensions, l'une conventionnelle et l'autre non conventionnelle. A la fin de l'année dernière, on a cru qu'elle avait recouvré assez de forces pour pouvoir marcher sur ses deux jambes réelles. On est en train de s'apercevoir qu'il n'en est encore rien.

M. H.

ped des comités qui se réunissent dans les wilayas frontalières renfermant des potentialités dans divers domaines dont l'agriculture et le tourisme.

Anis F/APS

## L'élection du président du parti à l'ordre du jour

# Le RCD tient son 5<sup>e</sup> congrès

■ Les travaux du 5<sup>e</sup> congrès du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) ont débuté hier à Alger, avec pour ordre du jour la présentation du bilan du mandat du président sortant, Mohcine Belabbas (2012-2018), et l'élection du président du parti pour les cinq prochaines années.

Par Dalil Y.

L'élection du président devait intervenir vendredi en fin d'après-midi, a-t-on indiqué auprès du RCD, précisant que deux candidats sont lice, en l'occurrence le président sortant, M. Belabbas et Salah Belmekki, membre du parti depuis 14 ans. La deuxième et dernière journée du congrès du RCD, qui coïncide avec le 29<sup>e</sup> anniversaire de la création du parti (1989), sera consacrée à l'élection des membres du conseil national qui tiendra, à la fin des travaux du congrès, sa première session, a-t-on ajouté. Dans son allocution d'ouverture du congrès, M. Belabbas qui a présenté le bilan de son mandat, a indiqué qu'il a œuvré dans le sens de «*perpétuer le combat du RCD pour le hisser au rang d'une formation politique fidèle à ses valeurs crédibles et agissantes*». «*Nous sommes des légalistes et nous pensons que les opportunités institutionnelles sont importantes même si l'environnement général bloque leur mise en œuvre*», a-t-il relevé, ajoutant que le RCD a été fondé pour «*une alternative autour d'un projet de société progressiste et démocratique*». «*Notre parti est une synthèse de luttes démocratiques, syndicales, identitaires et pour l'égalité entre tous les citoyens, portées par les jeunes générations d'après-guerre*», a-t-il dit, faisant observer que «*notre responsabilité en tant que direction est de permettre à la jeunesse d'intégrer cette dynamique pour perpétuer ce combat à travers nos structures et bien sûr renouveler et alimenter les espoirs*». Il a rappelé, à ce propos, «*la création en 2015 de l'Organisation des jeunes du RCD, devenue aujourd'hui la cheville ouvrière du parti*», ainsi que la naissance en 2016 de l'Organisation des femmes du RCD. «*Il y a lieu d'approfondir l'ancrage de cette Organisation pour replacer notre parti comme le vecteur de l'émancipation et de l'égalité en droit*», a recommandé M. Belabbas, se disant «*convaincu que l'Etat doit consacrer cette égalité dans le droit*». Le prési-



dent du RCD a également évoqué les «*chantiers à prendre en charge dans l'urgence*», citant «*la fin de la fraude électorale, l'affinement de la réflexion sur le par-*

*achèvement du processus institutionnel et juridique pour le statut de tamazight*», estimant que l'Algérie a «*besoin de rattrapages importants dans plusieurs*

*domaines telles que la réforme du système judiciaire et la réhabilitation du système de santé*». Pour M. Belabbas, le RCD milite en faveur «*d'une Algérie démo-*

*cratique et sociale dans laquelle le peuple est souverain pour se doter d'institutions de son choix*».

D. Y./APS

### APC de Béjaïa

## Les élus indépendants «Ensemble pour Bougie» mécontents

Les huit élus de la liste indépendante «Ensemble pour Bougie» dénoncent «*le rejet*» de l'inscription d'un point à l'ordre du jour de la session de l'APC tenue mercredi dernier, relatif à l'élaboration d'un audit externe de la gestion financière, foncière, parc à matériel, parc roulant, ressources humaines et comité des fêtes des mandats antérieurs. «*Cet audit, expliquent-ils, a été demandé dans le souci de déterminer avec exactitude le préjudice subi pour la collectivité, d'une part, et d'assurer une gestion future saine et transparente, d'autre part*». «*Ensemble pour Bougie*» accuse ainsi le maire et l'alliance FFS, FLN, RCD «*de vouloir continuer dans la gestion précédente*», qu'ils

ont décriée au départ. D'ailleurs, ils s'interrogent, à cet effet, «*sur la gestion transparente promise lors de la campagne électorale*». Il en est de même pour la désignation des délégués : «*Nous constatons la reconduction de la gestion précédente en nommant des délégués aux postes de délégués dont l'ex-président d'APC, ce qui va à l'encontre du mandat électif en optant pour le "mandat-poste-emploi"*», fait-on observer dans une déclaration qui nous a été transmise. Et d'ajouter : «*De quoi ont-ils peur ?*». Les rédacteurs du document dénoncent également la censure. «*L'alliance en question a restreint les débats en imposant un timing de 5 minutes par intervenant*», relèvent-ils, dénonçant

ensuite «*la censure exercée par la cellule de communication en imposant la pensée unique à l'ère de la démocratie et de la liberté d'expression*». Les auteurs de la déclaration affirment, ensuite, avoir «*voté*» contre l'exécution des marchés à commande relatifs à la collecte et transport des déchets ménagers et assimilés de trois secteurs de la ville, expliquant leur position par le fait que «*ce mode de gestion a montré ses limites, en dépit des sommes colossales mises à la disposition du secteur pour l'amélioration du cadre de vie du citoyen*». Ils relèvent ensuite «*la situation déplorable qui prévaut dans cette collectivité en matière de biens mobiliers et immobiliers*»,

jugeant «*nécessaire d'engager un auditeur externe pour garantir la neutralité de l'opération et non en qualité de juge et partie*», au lieu de la proposition d'installation de la commission d'inventaire et de réforme composée d'élus et de fonctionnaires qu'ils ont, fait-il remarquer, «*rejetée*». Par ailleurs, ils ont souligné avoir «*adopté*» les autres points inscrits à l'ordre du jour qui ont trait à l'approbation des adjudications, marché N° 01/2018 relatif à l'aménagement et revêtement de la voie Ighil Izza 2<sup>e</sup> tranche, marché N° 02/2018 relatif à l'aménagement et revêtement de diverses voies de la route 24 chemins des crêtes, marché N°3/2018 relatif à l'achèvement du groupe scolaire école Soumari Lot N°2, avenant N° 01 portant travaux de modernisation des quartiers Ihaddaden Ouada, avenant N° 02 portant réalisation éclairage public Gouraya, avenant N°03 portant assainissement du réseau village Boukhiama, la subvention pour nos deux clubs phares le MOB et la JSMB. Au sujet de la nomination par le maire du chef du groupe parlementaire FFS, Chaffaâ Bouaïche, comme conseiller spécial du président, les auteurs de la déclaration affirment que «*le maire a démenti cette information*» d'où leur participation à cette session après avoir menacé de claquer la porte si cela venait à être confirmé.

Rachid N.

Hocine Cherfa

### Scouts musulmans algériens

## Objectif 500 000 adhérents à l'horizon 2030

Les Scouts musulmans algériens (SMA) comptent atteindre un objectif de 500 000 adhérents à l'horizon 2030, à la faveur d'une «*nouvelle stratégie*» du mouvement qui sera examinée en 2019, a déclaré vendredi à Médéa le Commandant général des SMA, Mohamed Bouallag. «*Nous allons œuvrer, dans le cadre de la nouvelle stratégie des SMA, à porter l'effectif global des adhérents du mouvement, qui avoisine actuellement 100 000 adhérents, à un demi-million d'adhérents structurés,*

*d'ici l'échéance 2030, de manière à assurer une large présence du mouvement des scouts à travers le territoire national*», a indiqué à l'APS le Commandant général des SMA, en marge d'une rencontre des commissaires de wilaya, organisée au centre de formation et de vulgarisation agricole de Médéa. La nouvelle stratégie de déploiement du mouvement, qui s'étalera jusqu'à 2030, tend «*non seulement à faire évoluer le nombre actuel d'adhérents pour garantir une large couverture du territoire*

*national, mais aussi à assurer l'autonomie financière du mouvement de façon à pouvoir disposer de ressources diversifiées et permanentes, hors les circuits de financement traditionnels*», a-t-il expliqué. «*Les SMA vont solliciter, à cet égard, l'apport des sponsors, aussi bien du secteur économique public qu'auprès du privé*», a fait savoir M. Bouallag, affirmant que cette option est «*devenue primordiale, vu l'état de la trésorerie de certains commissariats de wilaya, qui éprouvent beaucoup de difficultés à finan-*

*cer leurs activités*». La question de l'évolution de la consistance des effectifs du mouvement et de son autonomie financière constitue le «*grand axe*» de cette stratégie, qui sera à l'ordre du jour du congrès national des SAM, prévu au courant de l'année 2019, a-t-il rappelé, ajoutant que son mouvement espère, à travers la mise en place de cette stratégie, développer encore davantage l'activité des scouts, d'être plus présent sur le terrain et d'élargir son champ d'intervention.



Présageant «une embellie» pour l'Entreprise d'exploitation des mines d'or

# La production aurifère devrait atteindre 286 kg en 2018, selon Yousfi

■ Youcef Yousfi, ministre de l'Industrie et des Mines, a annoncé avant-hier que l'Entreprise d'exploitation des mines d'or «Enor» (filiale du groupe Sonatrach) connaîtrait une embellie financière continue en 2018, avec une production aurifère qui devrait atteindre 286 kg.

Par Melissa A.

Répondant à une question du député Baba Mohamed Ali (RND) sur les possibilités de développement de l'industrie minière, notamment la production de l'or et du ciment à Tamanrasset, M. Yousfi a indiqué que l'Enor prévoyait une augmentation de la production aurifère qui devrait passer de 137 kg en 2016 à 286 kg en 2018. Cette embellie devrait contribuer à absorber le déficit de l'entreprise, qui était de -1,4 milliard DA en 2016 et -600 millions DA en 2017, pour atteindre -400 millions DA fin 2018. A l'horizon 2019 ou 2020, l'entreprise devrait enregistrer des résultats financiers positifs, en procédant à un redressement budgétaire axé essentiellement sur les dépenses, a ajouté le ministre. L'Enor a fait face à une



PHOTO: R.

situation financière difficile, induite par un partenariat infructueux avec une entreprise australienne, entre 2003 et 2011, pour l'exploitation des deux mines d'or à Tirek et Amessmessa (500 km au sud de Tamanrasset), mais le partenaire australien avait décidé en 2012 de quitter le pays, laissant l'entreprise nationale couverte de dettes. «Le partenaire étranger, qui était actionnaire majoritaire au sein de l'Enor, avait opté pour l'extraction des métaux proches de la surface (faciles à extraire) puis il a quitté le pays, en abandonnant l'entreprise nationale dans une situation financière difficile», a rappelé le ministre. Le gouvernement avait décidé d'effacer 2 milliards DA de dettes en faveur de l'Enor et de lui affecter un crédit d'investissement à long terme d'une valeur de 3 milliards DA. Après avoir indiqué que l'industrie aurifère en

Algérie était devenue coûteuse suite aux difficultés financières enregistrées, M. Yousfi a affirmé que «les recettes de cette industrie ne couvrent même pas les charges salariales». En plus des mines d'Amessmessa et de Tirek, le ministre a fait état d'un projet, en cours d'étude, pour l'exploitation de l'or à Tiririne (Tamanrasset). Le ministre a précisé que son département attendait les résultats de ces études, avant de décider le lancement ou pas des travaux de la réalisation de ce projet. L'Algérie occupe la 3<sup>e</sup> place à l'échelle arabe et la 25<sup>e</sup> à l'échelle mondiale dans le classement du Conseil mondial de l'or, des réserves mondiales de l'or, publié début 2017. Les réserves d'or en Algérie s'élève à 173,6 tonnes, arrivant juste après l'Arabie saoudite (322,9 tonnes) et le Liban (286,8 tonnes). Le ministre a annoncé d'autres projets qui seront confiés à des investisseurs publics et privés pour la réalisation de projets dans le domaine de l'exploitation du marbre et du granite à Tamanrasset, dont une partie de la production sera destinée à la wilaya en question et le reste aux autres wilayas.

Complexe textile industriel de Draa Ben Khedda

## Un plan de réhabilitation pour réinvestir les marchés national et régional

Le complexe textile industriel de Draa Ben Khedda, à 10 km à l'ouest de Tizi-Ouzou, filiale de l'Entreprise algérienne des textiles industriels et techniques (EATIT), ambitionne de reconquérir ses parts des marchés national et régional. Ayant profité de plans de redressement visant à maintenir l'activité de cette usine qui était un des fleurons de l'industrie nationale qui fournissait le marché européen en tissus de qualité, ce complexe a également bénéficié d'une opération de réhabilitation et de modernisation de certains procédés de fabrication, visant à augmenter ses capacités de production et à améliorer la qualité du produit. Une enveloppe financière de 3,5 milliards de DA a été débloquée pour la réalisation des travaux de réhabilitation et de modernisation, a-t-on appris lors d'une récente visite de ce complexe. Ces travaux ont notamment concerné la filature pour une capacité de production de 3 000 tonnes/an, la préparation de tissage, le retordage, la mise à niveau de l'usine, l'installation d'une centrale d'air comprimé et l'acquisition de métiers à tisser. Selon le bureau

d'études qui a été retenu pour cette opération, les travaux ont porté sur la démolition totale de l'ancien hangar de 16 000 m<sup>2</sup> qui a été reconstruit selon les normes exigées par ce type d'activité, notamment la réalisation des caniveaux d'environ 2,70 m de profondeur afin d'assurer le cycle de transformation à l'intérieur du hangar pour préserver les tissus de l'humidité. Ce complexe qui occupe une superficie de 349 228 m<sup>2</sup> et emploie actuellement environ 600 travailleurs, a été ouvert dès les premières années de l'indépendance et employait plus de 5 000 travailleurs. Après environ 20 ans de prospérité, l'usine rentre dans une phase de déclin qui s'accroît dans les années 1990 avec son lot de surproduction d'effectifs, départs volontaires ou à la retraite. L'affiliation de cette unité industrielle à l'ETATIT et la décision d'assainissement de sa situation financière et d'éponger ses dettes fiscales et parafiscales ainsi que ses découverts bancaires, suivis par la mobilisation d'une enveloppe financière pour sa réhabilitation et sa modernisation, ont permis de sauver ce complexe dans la

perspective de le replacer sur la scène économique.

### Un complexe «bien armé» pour poursuivre son développement

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie Djurdjura (CCID) de Tizi-Ouzou, Medjkouh Mohand-Ameziane, estime qu'aujourd'hui et grâce à toutes les mesures engagées au profit du complexe de textile de Draa Ben Khedda, ce dernier est «bien armé» pour poursuivre son développement, qui peut être favorisé par un marché intérieur très important et une maîtrise du coût de production. «Je pense que les entreprises de textiles qui ont survécu en réussissant à vaincre les contraintes et les difficultés qu'elles ont connues, ont le potentiel pour continuer aujourd'hui à se développer», a-t-il opiné.

Le président de la CCI Djurdjura a observé que le redressement dont a bénéficié cette entreprise et son partenariat avec la société par actions (SPA) l'Algérienne des textiles Texalg qui développe et conçoit

une gamme étendue de textiles pour l'habillement, l'ameublement, le linge de maison, l'habillement des corps constitués, les tissus techniques et pour usage industriel, entre autres, ont permis la préservation de ce complexe. Outre l'enveloppe financière jugée importante dont cette entité industrielle a bénéficié pour sa modernisation et sa réhabilitation, il y a eu aussi un autre investissement qui est des plus importants et qui a concerné ce qui est fondamental à une entreprise, à savoir sa ressource humaine à travers des formations et un travail de sensibilisation des représentants des salariés, a ajouté ce même responsable.

Pour M. Medjkouh, l'industrie textile est un secteur qu'il faut vraiment préserver et pour cela il est important que tous les acteurs concernés (pouvoirs publics, salariés) puissent participer au redressement de ce complexe et les accompagner tout en restant vigilant face un environnement international concurrentiel afin que cette entreprise puisse continuer à se développer et à maintenir ses emplois. **Walid B./APS**

### Production de ciment, prospection de nouvelles mines à Tamanrasset

Évoquant la réalisation d'une cimenterie dans la région d'In Salah (Tamanrasset) par le groupe «Gica», M. Yousfi a affirmé que les résultats des études géologiques liées à ce projet, réalisées par le groupe, «n'étaient pas satisfaisantes», contraignant le ministre à y renoncer. Le groupe Gica œuvre actuellement à étendre ses capacités de distribution du ciment à Tamanrasset et dans les wilayas limitrophes, a-t-il fait savoir, ajoutant que le ministre a instruit l'Agence nationale des activités minières (Anam) d'explorer d'autres sites miniers à Tamanrasset pour y implanter une cimenterie. Estimée actuellement à 1,5 million tonnes/an, les capacités de production de la nouvelle cimenterie d'Adrar devront passer progressivement à 3 millions tonnes/an, afin de couvrir les besoins de l'ensemble de la région. **M. A.**

Sécurité alimentaire

## Bouazghi veut plus d'investissements dans les industries de transformation

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a souligné, avant-hier à Relizane, la nécessité d'investir davantage dans les industries de transformation pour assurer la sécurité alimentaire.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Relizane, le ministre a mis l'accent sur le rôle et l'importance des produits agricoles transformés dans la diversification de l'économie nationale et le renforcement du marché national en pro-

duits fabriqués et transformés localement. Bouazghi a estimé que le surplus de la production agricole non commercialisée sur les marchés peut être transformé par les unités industrielles de transformation, créant ainsi une intégration entre le fellah et l'investisseur. Il a appelé à une exploi-

tion optimale des potentialités et ressources agricoles que recèle la région pour accroître ses capacités agricoles, sachant que la wilaya de Relizane occupe les premières places dans certains produits agricoles.

Meriem L.M.

## Ouargla

# Miser sur l'investissement dans le tourisme thermal



Par Lyes B.

**E**n dépit de l'éparpillement à travers le territoire de la wilaya de Ouargla d'une quarantaine de sources thermales de

divers débits d'eau (entre 80 litres/seconde et 250 l/s) et de températures variant de 40 à 60 degrés, ces thermes demeurent inexploités, a relevé le DTA. Abdallah Belaid a estimé que l'exploitation optimale de cette

■ *Les efforts de développement du tourisme dans la wilaya de Ouargla s'orientent vers la promotion du thermalisme, un des segments importants du tourisme saharien susceptible de drainer des touristes et curistes, a-t-on appris jeudi de la direction locale du tourisme et de l'artisanat.*

ressource thermale ouvrira de larges perspectives au tourisme saharien et de santé à même d'attirer des touristes nationaux et étrangers et de permettre à la région à renouer avec les flux touristiques d'antan. Ces stations thermales sont en majorité localisées à travers 18 communes de la wilaya, dont Ain-Sahra (commune de Nezla), Khecham-Errih et Gouiret El-Acheb (Hassi Benabdallah), El-Hedeb (Rouissat), Gassi-Touil et Haoud Et-Tamr (Hassi-Messaoud), El-Gueddachi (El-Hedjira) et Herihira (Mégarine). Elles présentent des vertus thérapeutiques grâce à leur eau riche en composants chimiques (chlore, sodium, soufre et autres), néces-

saires pour la cure de nombreuses pathologies dermatologique, respiratoire, rhumatismale et articulaire. Le programme de la DTA s'articule, dans le cadre de la sensibilisation des promoteurs, sur la vulgarisation de l'importance que revêtent ces stations dans la promotion du tourisme thermal, en particulier, et du tourisme saharien en général, à travers l'organisation d'événements d'information sur les facilités et avantages accordés aux investisseurs dans le domaine. La wilaya de Ouargla s'était vue accorder des projets de développement et d'exploitation des sources thermales qui entraînent pour des raisons liées au choix de terrain, et les efforts se pour-

suivent actuellement, conjointement avec les parties concernées, pour régulariser la situation dans de brefs délais.

## Regain touristique relevé l'année dernière dans la région

La wilaya a enregistré l'année dernière un véritable regain de l'activité touristique qui s'est traduit par l'accueil, au titre de la saison touristique saharienne et des activités de certaines agences activant dans la région, d'un flux de plus de 700 visiteurs de nationalités étrangères (japonaise, portugaise et italienne, notamment), a fait savoir le directeur du secteur. Abdallah Belaid a estimé que la promotion médiatique du produit touristique, menée avec le concours des agences et offices de tourisme à travers de grandes manifestations touristiques et culturelles, constitue un levier important à même d'intéresser le touriste à la destination touristique saharienne algérienne. L'investissement touristique dans la wilaya de Ouargla a connu ces dernières années une dynamique, à la faveur des avantages prévus par les pouvoirs publics pour encourager ce créneau, ayant permis de concrétiser divers projets, et d'autres sont encore en chantier, notamment des structures hôtelières, a-t-il souligné. **L. B./APS**

## Constantine

## Récupération de plus de 15 000 hectares de terres en jachère

**L**a surface des terres en jachère récupérée au titre de la saison agricole 2017-2018, par les agriculteurs de la wilaya de Constantine, a dépassé les 15 000 hectares, a révélé le directeur des services agricoles (DSA), Yacine Ghediri. La wilaya de Constantine enregistre «un bon qualitatif» en matière de résorption des terres en jachère à travers l'ensemble des communes à la faveur de l'exécution des orientations du ministère de tutelle et l'exploitation du maximum de cette superficie, a indiqué le responsable. La surface des terres en jachère qui représentait 39 % au titre de la campagne agricole 2014-2015, ne dépasse pas la saison en cours les 17 %, a-t-il fait remarquer.

L'application de cette stratégie, qui vise l'éradication de ce type de surfaces et la hausse des superficies réservées aux productions agricoles à l'instar des céréales, des légumes secs et des fourrages, a permis à cette wilaya d'occuper les premières places à l'échelle nationale, ce qui contribuera, selon M. Ghediri, à réduire la facture d'importation et d'encourager ce genre de cultures. Plus de 81 000 hectares parmi la surface totale de ces terres ont été exploités en faveur des céréales, soit 80 % de la superficie cultivée, a-t-il indiqué, soulignant que la surface cultivée l'année précédente a été évaluée à 69.000 hectares. Les superficies consacrées à la production des fourrages ont connu éga-

lement une augmentation, atteignant 10.740 hectares, soit 10 % de la surface globale cultivée, les superficies des légumes secs ont atteint 5 000 hectares, les superficies réservées aux cultures maraichères sont estimées à 4 000 hectares, tandis que celles des arbres fruitiers ont dépassé 2 500 hectares, a-t-il ajouté. La fin du mois de janvier dernier, le ministère de tutelle a décidé de lever le gel sur les crédits destinés à l'acquisition de divers matériaux agricoles, a fait savoir le DSA, annonçant le lancement de l'opération de réception des dossiers relatifs à l'octroi de crédits, toutes filières agricoles confondues, au profit des agriculteurs désireux de bénéficier de nouveaux matériaux. **Hocine A.**

## El Bayadh

## Distribution prochaine de 216 logements LPL à Bougtob

**Q**uelque 216 logements publics locatifs seront distribués dans la commune de Bougtob, dans la wilaya d'El Bayadh avant la fin de ce mois de février, a-t-on appris lors de la visite de travail du wali, Mohamed Djamel Khanfar, dans la région. «Ces 216 logements sont achevés et raccordés aux réseaux de la voirie et leurs clés seront remises à leurs bénéficiaires avant la fin de ce mois en cours», a indiqué le directeur local de l'OPGI, Djabri Abderrahmane, au wali. «100 autres logements LPL seront distribués dans cette commune avant la fin du premier semestre de l'année en cours, une fois les travaux de raccordement achevés», a-t-il également assuré. Lors de sa tournée, le wali a visité par ailleurs le chantier de réalisation du complexe régional des viandes rouges s'étendant sur une surface de 15 ha. Selon le directeur des services agricoles par intérim, Saad Houari, le complexe sera réceptionné avant la fin de l'année en

cours, le taux d'avancement des travaux étant de 85 %. La capacité de production annuelle en viandes rouges (bovine et ovine) de cet abattoir est de 120 000 quintaux. Le projet a nécessité une enveloppe financière de 1,62 milliard DA. Il devra couvrir une

grande partie des besoins de la région Ouest en viandes rouges et générera 113 postes de travail permanents. Le chef de l'exécutif local s'est enquis également des travaux de réalisation de l'Institut national spécialisé en formation professionnelle de Bougtob (300

places) qui sera livré avant la fin de l'année. Le projet enregistre actuellement un taux d'avancement des travaux de l'ordre de 70%. Par ailleurs, Mohammed Djamel Khanfar a suivi un exposé sur le projet d'aménagement urbain du village de Sid Hadj

Bahou, dans la daïra de Bougtob, où résident 4 000 personnes. Les travaux seront lancés, une fois les enveloppes financières allouées du budget de la commune et du fonds de solidarité des collectivités locales. **T.K.**

## Constantine

## 15 500 compteurs d'eau installés, réduction de la facturation au forfait à 6%

**L**a Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (Seaco) a procédé en 2017 à l'installation de 15 500 compteurs d'eau à travers le territoire de la wilaya, hisant ainsi le nombre d'abonnés actifs à Constantine à 212 000 et réduisant la proportion des foyers dont la consommation d'eau est facturée au forfait à 6%, a révélé jeudi la direction de cette entreprise. Ces compteurs font partie d'un total de 16 000 unités devant être installées en 2017, a indiqué à l'APS, Kamel Sellai, assistant du directeur général de l'entreprise et responsable de la communication à la Seaco, précisant que les 500 compteurs résiduels seront posés «avant la fin du mois de février en cours». Visant à «mettre un terme au système de facturation

forfaitaire», cette opération a permis, selon le responsable, de hisser le nombre d'abonnés actifs à Constantine à 212.000, avec un taux de comptage de 94%, réduisant ainsi la proportion des foyers dont la consommation d'eau est facturée au forfait à 6%. M. Sellai a fait savoir, à ce propos, que dans 98% des cas le problème de l'absence de compteurs est essentiellement dû à des contraintes techniques liées à la présence de colonnes montantes qui empêchent leur installation et facturer ainsi la consommation d'eau réelle des ménages. Ces contraintes ne permettent pas, par ailleurs, à la société de l'eau et de l'assainissement de Constantine de procéder à la suspension de l'alimentation en eau potable aux foyers concernés par la tarification forfaitaire et ce, même si ces derniers cumulent, a-t-on relevé, plusieurs factures impayées. S'agissant des créances de l'entreprise, elles sont détenues à hauteur de 62% par les ménages et à 30% par les administrations et les services, a-t-on signalé, notant qu'entre 2010 et 2017, les abonnements ont enregistré une évolution de 22%, soit une hausse de près de 40.000 abonnés. A noter, d'autre part, qu'avec un volume d'eau de 130 millions de m<sup>3</sup> mobilisé par an (34% d'eaux souterraines et 65% d'eau du barrage de Beni Haroun), le taux de desserte en eau potable en H24, dans la wilaya de Constantine, est actuellement de 77%, de 11% au quotidien, de 10% à raison d'un jour sur deux et de 2% tous les trois jours. **R. R.**





Libye

# Daech tente de reconstituer ses capacités, avertit l'ONU

■ L'Organisation des Nations unies a indiqué jeudi que le groupe terroriste autoproclamé «Etat Islamique» (EI/Daech) «restait déterminé à reconstituer ses capacités en Libye» en renforçant ses effectifs par des combattants étrangers rapatriés depuis l'Irak et la Syrie.

Par Sara H.

Dans son rapport stratégique sur l'évolution des menaces que pose Daech à la paix et à la sécurité internationales, présenté jeudi au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, souligne que les effectifs du groupe terroriste ont été «renforcés en Libye par des combattants mutés depuis le sud de la Libye et des combattants terroristes étrangers rapatriés ou relocalisés depuis l'Irak et la Syrie». Bien que la menace qu'il présente ait globalement diminué en termes d'intensité, «Daech continue de planifier et d'exécuter des attaques ponctuelles en Libye pour démontrer à ses sympathisants qu'il conserve une importance», précise le rapport. L'organisation onusienne constate l'existence de mouvements entre l'EI en Egypte et l'EI en Libye à travers les frontières du désert et relève qu'«un membre libyen haut placé

de Daech siège à la Choura d'Ansar Beit el-Maqdes», un groupe terroriste ayant publiquement prêté allégeance à Abou Bakr el-Baghdadi en novembre 2014. Le groupe terroriste Boko Haram maintient également de petites cellules à l'intérieur de la Libye, selon l'ONU. Les Etats membres se sont déclarés préoccupés par les mouvements possibles de membres de Boko Haram vers d'autres Etats de la région à travers les frontières de l'ouest et du sud-est de la Libye. D'autres groupes affiliés à Daech en Afrique auraient également envoyé des combattants en Libye pour appuyer des cellules basées dans le pays et obtenir leur coopération. Il s'agit, en particulier, de la formation des combattants, de l'approvisionnement en armes et d'un appui logistique, note le rapport. Par ailleurs, la menace posée par les groupes associés à Daech en Afrique de l'Ouest continue de se propager au Mali et aux Etats voisins. Le rapport qui cite un Etat membre de l'ONU, indique que «la faction d'Al-Mourabitoun, fidèle à l'EI, demeure une menace pour la paix au Mali et au Niger». Pour se procurer des revenus, le groupe terroriste en Libye extorque des fonds par des barrages routiers et des postes de contrôle mobiles. Le groupe terroriste continue égale-



ment de prélever des «taxes» auprès de réseaux de traite d'êtres humains et de contrebande, selon l'ONU qui n'a pas confirmé avec certitude si Daech contrôlait lui-même ces réseaux. Le rapport montre que malgré les revers récemment essuyés par l'EI, le groupe terroriste et ses associés continuent de représenter une menace importante, qui évolue dans le monde entier. Le groupe a été contraint

d'abandonner certains de ses bastions dans les zones urbaines et de s'adapter à la nouvelle situation en donnant la préférence aux attaques extérieures. Daech «semble avoir perdu son intérêt pour la conquête et le contrôle de territoires. Actuellement, la structure de l'EI est celle d'un réseau mondial, dont la hiérarchie est horizontale et qui a moins de contrôle sur les opérations des entités qui lui sont

associées», précise l'ONU. Fait tout aussi préoccupant, le rapport souligne que les réseaux de l'EI ou d'Al-Qaïda sont disposés à appuyer les attaques menées par des membres de l'autre réseau. «La convergence potentielle des deux réseaux, du moins dans certains secteurs, présente une nouvelle menace», estime l'organisation onusienne.

S. H./APS

## RASD Ghali préside la réunion élargie de l'état-major général de l'armée sahraouie

LE PRÉSIDENT de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), secrétaire général du Front Polisario et commandant suprême des forces armées, Brahim Ghali, arrivé à la 5<sup>e</sup> Région militaire, à Bir Lehlou (territoires sahraouis libérés), a présidé la réunion élargie de l'état-major général de l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS), rapporte jeudi l'agence de presse sahraouie (SPS). Le commandant suprême des forces armées a été accueilli par le membre du secrétariat national du Front Polisario, commandant de la 5<sup>e</sup> Région militaire, Taleb Ammi Deh, et passé en revue une unité militaire qui lui a présenté les honneurs, selon la même source. Par ailleurs, le ministre de la Défense, Abdalaha Lehib, a tenu une réunion pour les officiers de la cinquième Région militaire, pour examiner le programme annuel du ministère de la Défense nationale pour 2018 et présenté à la réunion élargie de l'état-major général de l'Armée de libération sahraouie populaire, qui aura lieu les 8 et 9 février sous la supervision du président sahraoui et commandant suprême des forces armées, Brahim Ghali.

R. M.

## Maroc/Hirak

### Prison ferme pour un avocat du mouvement de protestation dans le Rif

La justice marocaine a condamné jeudi un des avocats du mouvement de protestation dans le Rif (nord) à 20 mois de prison ferme, une première depuis le début du Hirak en octobre 2016, selon des médias. M<sup>e</sup> Abdessadek El Bouchtaoui, avocat et membre du Comité de défense des détenus d'Al-Hoceïma, a été condamné par le tribunal de première instance de cette ville pour «incitation à commettre des crimes et délits», «incitation à participer à une manifestation non autorisée», ou encore «outrage à des fonctionnaires», a-t-il indiqué. L'avocat, qui a égale-

ment écopé d'une amende de 500 dirhams (45 euros), a précisé qu'il «fera sans doute appel» de ce jugement. M<sup>e</sup> El Bouchtaoui dénonçait fréquemment le «procès inéquitable» des protestataires du Hirak ou encore les «violations des droits de l'Homme» dans la région du Rif depuis le début de la contestation. «J'ai été condamné pour mes publications dénonçant la réaction des autorités face à des manifestations pacifiques et les arrestations dans les rangs des manifestants», a poursuivi cet avocat, cité par l'AFP. «Ce jugement fait suite à une série de pressions visant à me

faire taire», a-t-il dénoncé, précisant qu'il restait en liberté jusqu'à confirmation de la peine en appel ou à la Cour de cassation. Le Hirak, né en octobre 2016 dans le nord du royaume après qu'un poissonnier, Mohcine Fikri, ait été tué broyé par un camion à ordures alors qu'il essayait de récupérer son poisson confisqué par la police, a agité la région du Rif pendant plusieurs mois pour réclamer son désenclavement. Les autorités ont arrêté plus de 400 personnes, et des dizaines de peines de prison ont été prononcées.

Amel N.

## Tunisie

### Le pays sur la liste noire de l'UE des pays exposés au blanchiment de capitaux

Les députés européens ont voté l'inscription de la Tunisie sur la liste noire de l'Union européenne (UE) des Etats susceptibles d'être fortement exposés au blanchiment de capitaux, rapporte l'agence tunisienne TAP, citant un communiqué du Parlement Européen. «En dépit des efforts acharnés de certains députés, le Parlement européen n'a pas réussi à obtenir la majorité absolue nécessaire de 376 voix pour rejeter l'inclusion de la Tunisie, du Sri Lanka et de Trinité-et-Tobago dans la liste des pays tiers considérés comme présentant des déficiences stratégiques dans leurs régimes de lutte contre le blanchiment de capitaux et le finan-

ciement du terrorisme, établie par la Commission européenne», précise la même source. Le communiqué souligne en outre que «le vote reflète la division du Parlement sur cette question avec 357 voix en faveur de la motion de rejet de la nouvelle liste, à 283 voix contre, et 26 abstentions». La même source a encore précisé que «les députés qui ont déposé la motion ont concentré leur opposition sur l'inclusion de la Tunisie. Ils estiment que l'ajout du pays d'Afrique du Nord n'est pas mérité, qu'il s'agit d'une démocratie naissante qui a besoin de soutien et que la liste ne reconnaît pas les récentes mesures prises pour renforcer son système

financier contre les activités criminelles». Le communiqué rappelle que «la liste fait partie de la boîte à outils de l'UE pour se protéger contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme». La démarche, appelée dispositif LBA/FT (Lutte anti-blanchiment/Financement du terrorisme), est initiée quelques semaines après le classement, par les ministres des Finances européens, de la Tunisie parmi les paradis fiscaux. Le 23 janvier, les ministres européens sont revenus sur leur décision et intégré la Tunisie à une liste «grise», celle des pays qui doivent montrer leur bonne foi en entamant des réformes.

Agences



## Terrorisme

# Ce qu'il faut retenir du procès de Salah Abdeslam en Belgique

■ Salah Abdeslam, le seul membre encore en vie des commandos jihadistes qui ont attaqué Paris en novembre 2015, a comparu pour la première fois cette semaine, lors d'un procès sous haute sécurité à Bruxelles.

Par Rosa C.

Vingt ans de prison ont été requis contre lui et son coprévenu Sofiane Ayari, dans une affaire portant uniquement sur une fusillade avec des policiers à Bruxelles en mars 2016, qui avait précipité la fin de la cavale de l'homme alors le plus recherché d'Europe. La justice belge ne rendra sa décision qu'en avril, le 29 «*au plus tard*», mais les deux journées d'audience ont déjà apporté plusieurs enseignements. Soldats armés en faction, hélicoptère tournoyant dans le ciel, véhicules blindés : une sécurité hors norme avait été mise en place dans et autour du Palais de justice. L'intérêt médiatique était énorme, avec près de 300 journalistes accrédités, en place lundi dès le petit matin. Un chiffre bien supérieur à la capacité de la petite salle du tribunal correctionnel où ont comparu le Français

d'origine marocaine et son coprévenu, tout deux entourés en permanence par deux policiers belges cagoulés ne les quittant pas des yeux. L'effervescence de la première journée est cependant retombée quand Abdeslam, emprisonné dans le nord de la France le temps du procès, a refusé de retourner à Bruxelles. Ce choix, ainsi que les réponses évasives d'Ayari, ont écourté le procès sur deux jours - lundi et jeudi - au lieu des quatre initialement prévus. C'était l'un des enjeux principaux de ce procès. Abdeslam allait-il s'exprimer ou persister à se taire ? Le prévenu a finalement pris la parole mais très brièvement, et uniquement pour contester la légitimité du tribunal. «*Je n'ai pas peur de vous, je n'ai pas peur de vos alliés, de vos associés, je place ma confiance en Allah et c'est tout*», a-t-il lancé, défiant, lors de son unique intervention lundi à l'audience, où il



est apparu cheveux mi-longs coiffés en arrière, barbe épaisse et vêtu d'une veste grise sur un polo blanc. Son avocat, Sven Mary, a voulu remettre en question l'image de jihadiste déterminé renvoyée par son client. Que ce soit lors de la fusillade à Bruxelles, après les attentats de Paris ou au moment de son arrestation le 18 mars 2016, «*il ne cherche pas l'affrontement*», a-t-il souligné. L'un des avocats des policiers, M<sup>e</sup> Tom Bauwens, a lui ironisé sur l'«*opportunisme*» du prévenu, qui «*le matin fait le jihad, et l'après-midi ne fait que s'enfuir*», allusion à son renoncement à comparaître. Ce Tunisien de 24 ans s'est rendu en Syrie «*fin 2014*» pour rejoindre l'organi-

sation Etat islamique (EI) afin, dit-il, de venir en aide aux populations locales. Il est ensuite venu en Europe, en septembre 2015, profitant du flux de migrants, avant d'être récupéré en Allemagne par Salah Abdeslam, qui l'a conduit en Belgique avec deux autres jihadistes. Selon une note policière, il souhaitait «*mourir en martyr*», ce dont il se défend, expliquant que son seul objectif était de retourner en Syrie. Son ADN a été retrouvé dans plusieurs plaques de la cellule jihadiste, dont certaines ont servi à préparer les attentats de Paris. La France le réclame d'ailleurs à la Belgique pour l'inculper. Le 13 novembre 2015, jour de ces attaques, il était à

Amsterdam avec un complice, Osama Krayem. Les enquêteurs le soupçonnaient d'avoir voulu commettre ou préparer un attentat à l'aéroport de Schiphol, mais il a refusé lors du procès de s'exprimer sur ces faits. Les enquêteurs sont convaincus que la découverte fortuite de la planque d'Abdeslam, 60 rue du Dries, dans le quartier de Forest, puis son arrestation, ont précipité les attentats du 22 mars 2016, quelques jours plus tard, dans l'aéroport et le métro de Bruxelles (32 morts). «*La fusillade de la rue du Dries s'inscrit dans un continuum entre le 13 novembre et le 22 mars*», résume M<sup>e</sup> Guillaume Lys, qui défend des victimes des attaques bruxelloises. L'enquête sur cette fusillade, puis le procès, ont mis un peu plus en lumière l'existence d'une seule et même cellule franco-belge liée au groupe Etat islamique. L'appartement de Forest a, par exemple, été loué par l'un des kamikazes de Bruxelles et outre Abdeslam et Ayari, il servait de planque à Mohamed Belkaïd, tué arme à la main lors de la fusillade. Cet Algérien de 35 ans avait été selon les enquêteurs le destinataire d'un SMS envoyé par les assaillants du 13 novembre le soir des attentats : «*On est parti on commence*».

R. C.



## Points chauds

### Fondateur

Par Fouzia Mahmoudi

La justice française vient de rendre une sentence qui laisse perplexes de par son ambiguïté, dans le cadre de l'affaire opposant Jean-Marie Le Pen au Front national, parti qu'il a fondé il y a plus de quarante et qui l'a exclu en 2015. En effet, la cour d'appel de Versailles a bien confirmé hier son exclusion, mais a jugé que cela n'avait «*pas d'effet sur sa qualité de président d'honneur*», selon l'arrêt de justice. La cour est allée dans le même sens que le tribunal de grande instance de Nanterre en première instance, intimant ainsi au parti de permettre à son ancien président et fondateur de participer aux instances dirigeantes. Lorrain de Saint-Affrique, le proche conseiller Jean-Marie Le Pen, a exprimé hier sa «*très grande satisfaction*» après cette décision. Jean-Marie Le Pen «*enregistre là un nouveau succès d'une longue série dans le conflit qui l'oppose à la direction actuelle du Front national*», a-t-il déclaré. «*C'est une excellente nouvelle qui va éclairer les préparatifs du congrès du Front national (les 10 et 11 mars à Lille) dans des conditions très sereines et totalement offensives de la part de Jean-Marie Le Pen*», a ajouté le conseiller du cofondateur du FN. Le Front national interdira cependant à Jean-Marie Le Pen l'accès à son congrès prévu à Lille les 10 et 11 mars, car il n'est pas «*adhérent*» du parti, a affirmé hier le secrétaire général du parti politique, Steeve Briois. Interrogé sur BFM TV pour savoir si le FN interdirait l'accès du congrès à Jean-Marie Le Pen, Steeve Briois a répondu : «*Évidemment*». Jean-Marie Le Pen «*n'a pas été reconnu comme adhérent du Front national. Et, à Lille, seuls les adhérents à jour de cotisation peuvent venir s'exprimer et voter*», a expliqué le responsable frontiste. Une décision qui a immédiatement été commentée par le fondateur du FN qui a menacé aujourd'hui de se rendre au congrès du Front national en mars en recourant à la «*force publique*», après une décision de justice qui confirme son exclusion du parti politique mais le maintient à sa présidence d'honneur. «*A priori je devrais aller au congrès du FN prévu en mars prochain à Lille*», a déclaré le co-fondateur du parti d'extrême droite qu'il a présidé de 1972 à 2011. «*J'ai suffisamment de partisans au Front national pour n'avoir pas besoin de la force publique. Mais s'il était nécessaire de le faire, pourquoi pas*», a-t-il ajouté, après que la direction du FN a affirmé qu'elle lui interdirait l'accès au congrès au motif qu'il n'est plus adhérent. Reste à savoir comment Marine Le Pen, qui sera obligée de réagir, gèrera cette situation qui, d'une façon ou d'une autre, empoisonne le mouvement qu'elle dirige depuis plus de deux ans maintenant et qui donne du grain à moudre à ceux qui veulent la fin du règne de la famille Le Pen sur le parti frontiste.

F. M.

### Budget américain

## La Chambre des représentants évite la paralysie

La Chambre des représentants des Etats-Unis, a adopté hier un accord budgétaire qui évite le «*shutdown*», la fermeture partielle de l'administration, pour la seconde fois en trois semaines. La chambre basse du parlement américain a adopté par 240 voix contre 186 ce texte qui prolonge jusqu'au 23 mars le financement de l'administration fédérale, après un vote similaire par le Sénat dans la nuit de jeudi à hier, au terme d'une journée à rebondissements. Le texte doit être soumis à la signature du président Donald Trump. Au terme d'une journée à rebondissements, les sénateurs ont dû convoquer une session de rattrapage après avoir passé l'heure limite de minuit, à partir de laquelle le gouvernement ne disposait plus des crédits pour fonctionner. L'Etat doit alors mettre au chômage technique des centaines de milliers de fonctionnaires dans les ministères, les services fiscaux ou les parcs nationaux. L'administration Trump avait vécu sa première paralysie le 20 janvier, déjà faute d'accord sur le budget. Elle avait duré trois jours. Le scrutin a été bloqué pendant plusieurs heures par Rand Paul,

un républicain, qui s'opposait notamment au relèvement du plafond de la dette américaine. La présidence du Sénat a dû suspendre la séance à minuit (05h00 GMT) pour en ouvrir une nouvelle une minute plus tard et convoquer un vote. Celui-ci s'est conclu par une large approbation (71 voix contre 28). La Chambre des représentants doit désormais approuver le texte, qui rencontre également des oppositions chez les élus. De source parlementaire, un vote pourrait intervenir vers 05h00 (10h00 GMT). «*Il est temps maintenant que la Chambre fasse son travail*», a affirmé son président, le républicain Paul Ryan, pour motiver ses troupes. Le président Donald Trump doit ensuite promulguer la loi. La paralysie pourrait donc être brève, mais elle illustre la polarisation des élus américains alors que la proposition a reçu le soutien des dirigeants républicain et démocrates. Dans l'après-midi, la direction du budget de la Maison-Blanche avait présagé d'un échec et demandé aux différentes agences gouvernementales de «*se préparer à une interruption des crédits*», selon un haut responsable. «*Je ne*

*peux pas en toute honnêteté et en toute bonne foi regarder ailleurs car mon parti est maintenant complice des déficits*», avait lancé M. Paul, dénonçant «*l'hypocrisie*» de ses collègues républicains qui avaient refusé le relèvement du plafond de la dette demandé par Barack Obama. Le chef de la majorité sénatoriale, le républicain Mitch McConnell, et son homologue démocrate, Chuck Schumer, avaient pourtant trouvé mercredi un terrain d'entente sur les montants des budgets 2018 et 2019, permettant au gouvernement de planifier à long terme ses dépenses et investissements. L'accord offre à M. Trump la possibilité de tenir une des promesses de campagne, le gonflement du budget militaire, en augmentant le plafond de la dette jusqu'en mars 2019. L'opposition démocrate a de son côté obtenu une augmentation comparable pour les dépenses non-militaires comme la lutte contre les opiacés, la couverture maladie des enfants pauvres, les investissements dans les infrastructures, ou une aide de 90 milliards de dollars pour les Etats ravagés par les ouragans et incendies en 2017.





Représentation de la pièce «La source»

# Alger-Centre inaugure son théâtre municipal

■ Le nouveau théâtre municipal d'Alger-Centre, anciennement salle de cinéma «Echabab» (ex-Casino), a été inauguré jeudi soir par une représentation de la pièce «La source», revisitant l'histoire du théâtre algérien, mise en scène par Rabie Guechi et produite par le théâtre régional de Mostaganem.

Par Adéla S.

Cette salle de spectacles construite en 1910 à la rue Larbi Ben M'hidi et qui a été transformée en salle de cinéma au lendemain de l'indépendance, a bénéficié d'une opération de restauration par la commune d'Alger-Centre et inaugurée en 2013.

D'une capacité de 500 places, la salle «Echabab» est devenue le théâtre municipal d'Alger suite à un accord entre la commune et le Théâtre national algérien qui a annoncé une programmation régulière et des sessions de formation pour les jeunes amateurs du quatrième art.

Spectacle inaugural de ce nouvel espace, «La source», jouée devant une salle comble,

convoque sur les planches les plus grands noms du théâtre algérien dans une comédie donnant à réfléchir sur l'état des lieux de cet art, le statut de l'artiste et sa passion inconditionnelle pour la scène.

Sur un texte de Mustapha Kessaci, «La source» met en scène un groupe de comédiens et de musiciens pendant le montage d'un spectacle et confronte les visions d'un chef d'orchestre et homme de théâtre passionné, campé par Chawki Bouzid, et celle d'un metteur en scène profane, joué par Mohamed Frimehdi, à la recherche de financement et de reconnaissance auprès des autorités.

Cette pièce de théâtre se veut également un hommage à des monuments du quatrième art à l'image de Rouiched,



Abdelkader Alloula, Azzedine Medjoubi, Kateb Yacine, Mohamed Boudia, Ould Abderrahmane Kaki ou encore Sirat Boumediène, en intégrant des extraits de leurs œuvres au spectacle.

Cette production avait reçu une mention spéciale du jury du 12<sup>e</sup> Festival national du théâtre

professionnel, tenu à Alger en décembre dernier.

A la fin de la soirée, la commune d'Alger-Centre a rendu une série d'hommages à des comédiens de renom dont Doudja Achâachi, Sabiha Chami, Fadila Assous, Yacine Mesbah, ou encore Djilali Boudjemâa.

Rencontrés par l'APS, plusieurs professionnels du théâtre ont salué cette initiative qui devrait «renforcer la dynamique du théâtre dans la capitale», précisant que cette salle est «bien adaptée aux besoins techniques du théâtre» même si les spectateurs ont un mauvais angle de vue à partir du balcon initialement conçu pour le cinéma.

Le théâtre municipal d'Alger prévoit une seconde représentation de la pièce «La source» vendredi et la générale du monologue «Dis que t'as tort!», écrit et mis en scène par Ahmed Rezzak, prévue samedi.

A. S./APS

Pour son inscription sur la liste de l'Unesco

## Le dossier du raï est «prêt» et sera examiné en 2019

Le dossier de la musique raï est «prêt» et sera examiné en 2019 pour son inscription dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, a appris l'APS auprès de l'Unesco. «Déposé officiellement par l'Algérie en mars 2016, le dossier de la musique raï est prêt et sera examiné par le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco au courant de l'année 2019», a précisé une source au fait du dossier, qui a infirmé les écrits de presse faisant état qu'un autre pays de la région avait déposé un dossier pour ce genre musical propre à la région ouest de l'Algérie.

«Pour l'instant, aucun autre pays n'a déposé de dossier pour le raï», a-t-il affirmé.

En janvier dernier, le directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), Slimane Hachi, avait indiqué, rappelle-t-on, dans une déclaration à l'APS, que le dossier

de l'inscription du raï, comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité, «est en cours d'examen par les différents organes et experts de l'Unesco, et doit suivre toutes les étapes d'évaluation». Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco se réunit en session chaque année, a-t-on encore précisé.

Le raï, genre musical algérien, s'est internationalisé à partir des années 1990, notamment, à travers ses deux grands interprètes, Cheb Khaled et Cheb Mami. Pour le couscous, une spécialité culinaire de la région du Maghreb et plat préparé à base de semoule de blé dur, notre source a expliqué que plusieurs séances de travail ont été effectuées entre experts de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie qui «se sont mis d'accord pour présenter un dossier commun transnational». Selon la même source, une réunion est prévue, à cet effet, en avril prochain entre les mêmes experts pour déterminer la période

du dépôt du dossier à l'Unesco afin qu'il soit inscrit dans la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Slimane Hachi avait affirmé que le dossier du classement du couscous, en tant que patrimoine universel, «est un projet commun aux pays du Maghreb», précisant que son montage «est en cours et des réunions d'experts de ces pays se tiendront prochainement». Selon des experts, le couscous qui est un plat «plusieurs fois millénaire», qui remonte à l'Antiquité, appartient à plusieurs peuples de la région. Pour rappel, l'Algérie compte six faits culturels classés à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Il s'agit d'Ahellil du Gourara (2008), du costume nuptial féminin de Tlemcen (2011), du pèlerinage du Rakb de Sidi Cheikh (2013), de l'Ijzad (2013), de la fête de la Sbeiba à Djanet (2014) et du Sboua de Timimoun (2015).

R. C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Institut Cervantès d'Alger**

**Jusqu'au 28 février 2018 :**

Jusqu'au 28 février, découvrez «Artisans de La Casbah» à l'Institut Cervantès d'Alger, sis 9 Khelifa Boukhalfa Alger, à 18h, une exposition vente qui réunira une dizaine d'artistes et artisans dans les différents métiers qui ont fait la réputation du lieu mythique, cœur battant de la capitale algéroise.

**Seen Art Gallery (156,**

**Lotissement El-Bina, Dély**

**Ibrahim, Alger)**

**Jusqu'au 25 février :**

Exposition intitulée «Hope in

darkness» de l'artiste Hacem

Drici.

**Librairie «L'arbre à dire»**

**(48, Chemin Sidi-Yahia,**

**Hydra, Alger)**

**Samedi 10 février à 16h :**

Conférence autour de «La

connaissance de l'âme humaine

dans le soufisme» par

Mohamed ATB.

**Salle El-Mouggag (Alger)**

**Samedi 10 mars à 19h30 :**

Concert de Marc Lavoine.

L'entrée est sur réservation (2

places maximum) à l'adresse :

chansonfrancaisemarclavoine2018.alger@if-algerie.com

**Musée public national d'art**

**moderne & contemporain**

**d'Alger**

**Jusqu'au 5 mars :**

1<sup>er</sup> Salon du dessin d'Alger intitulé «Dessinez vos desseins».

Racim C.

Montpellier

## Une centaine de photos sur les Aurès de Germaine Tillon et de Thérèse Rivière en exposition

Une centaine de photos prises dans les Aurès au cours des années 1930 par les chercheuses Germaine Tillon et Thérèse Rivière, sont exposées au Pavillon populaire de Montpellier, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.

L'exposition, dont le vernissage s'est produit mardi, présente, pour la première fois ensemble, une sélection de photographies prises par deux jeunes chercheuses de l'époque lors d'une mission ethnographique conduite à partir de 1935 dans les Aurès, menée au nom du musée d'Ethnographie du Trocadéro (Paris), qui deviendra en 1937 le

musée de l'Homme, a-t-on expliqué.

«Si Thérèse Rivière s'est plutôt concentrée sur l'étude des activités matérielles et à l'économie domestique, Germaine Tillon s'est quant à elle consacrée à celle des relations de parenté et de pouvoir dont traiteront par la suite ses ouvrages «Le Harem et les cousins» (1966) et «Il était une fois l'ethnographie» (2000)», a expliqué Christian Phéline, commissaire de l'exposition qui est intitulée «Aurès, 1935. Photographies de T. Rivière et G. Tillon».

Cette exposition inédite, qui durera jusqu'au 15 avril, s'articu-

le autour du rapport entre photographie et une population en pleine colonisation française vivant dans la misère, même si le but recherché de cet événement, à travers 120 clichés, est l'exploration la portée «autant esthétique que sociale» de l'usage du médium photographique.

Dans une déclaration lors du vernissage, le maire de Montpellier, qui est également président de Montpellier Méditerranée Métropole, Philippe Saurel, a souligné que cette première exposition de la saison marque «un engagement fort de la ville de Montpellier pour développer une politique cultu-

relle où l'histoire tient une place importante, comme vecteur d'une mémoire partagée».

Les photos, toutes en noir et blanc, retracent la vie de tous les jours d'un peuple d'une région d'Algérie, sous occupation, vivant dans la misère et la précarité mais que le visiteur ne manquera pas de relever qu'il est resté digne.

Marquées par leurs aspects ethnographiques, les photos montrent la vie sociale des Aureusiens avec des scènes de fêtes (mariage, circoncision), le marché, les tenues, l'enfance, etc.

Racim C.



## Championnat d'Afrique de lutte (1<sup>er</sup> j) L'Algérie décroche 10 médailles

LA SÉLECTION algérienne de lutte associée (cadets/cadettes) a décroché dix médailles (3 or, 2 argent et 5 de bronze), mercredi lors de la première journée des championnats d'Afrique (cadets, juniors, seniors et féminine) qui se déroulent du 7 au 11 février à Port Harcourt, au Nigeria.

La première journée, consacrée à la catégorie des cadets (gréco-romaine) et cadettes, a été très prolifique pour la sélection algérienne qui a brillamment entamé le rendez-vous africain en attendant la suite des épreuves programmées pour les quatre prochaines journées.

Chez les cadets (gréco-romaine), cinq médailles (2 or, 2 argent et 1 de bronze). Les deux médailles d'or ont été décrochées par Mohamed Yacine Dridi (48 kg) et Fadi Roubah (80 kg), alors que les deux médailles d'argent ont été l'œuvre d'Omrane Cherrad (45 kg) et Ahmed Abdelhakim Merikhi (60 kg). Bassim Sbaâ (71 kg) a décroché le bronze.

De leur côté, les cadettes algériennes se sont également distinguées en allant chercher cinq médailles (1 or et 4 de bronze). La médaille d'or a été l'œuvre de Souad Malek Bouksir (53 kg). Les quatre médailles de bronze ont été remportées par : Souhila Larbi (43 kg), Farida Arabi (49 kg), Chaimaa Kaddour (57 kg) et Naima Benaroum (65 kg). La journée de jeudi sera consacrée aux tours prélimi-

naires et finales de la lutte libre (cadets).

Quarante-six athlètes des sélections algériennes des luttes associées cadets, juniors et seniors (garçons et filles) prennent part au rendez-vous africain de Port Harcourt (Nigeria).

L'Algérie est représentée par 15 athlètes seniors (8 gréco-romaine, 4 en lutte libre) dont trois dames, 13 athlètes chez les juniors garçons (4 gréco-romaine, 5 en lutte libre) et quatre filles, 18 chez les cadets (6 gréco-romaine, 7 en lutte libre) et cinq filles.

Les sélections algériennes sont conduites par les staffs techniques composés des entraîneurs : le Roumain Rusu Dumitru Cornel, Benjedaâ Mazouz, Aoune Fayçal, Salim Chami, Benrahmoun Mohamed, Messaoud Zeghdane, Naanaa Abderrahmane et Boukrif Moufida. La direction des équipes nationales (DEN) compte énormément sur la participation de la catégorie des cadets et cadettes puisque ces championnats d'Afrique seront qualificatifs aux Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ-2018) de Buenos Aires en Argentine (6 au 18 octobre).

Lors des derniers championnats d'Afrique 2017 (cadets, juniors, seniors et féminine) organisés à Marrakech au Maroc, les sélections algériennes avaient décroché 36 médailles (14 or, 15 argent et 7 bronze).

## Cyclisme/Championnats d'Afrique sur piste L'Argent pour Boukhari

YOUCEF BOUKHARI a offert à l'Algérie sa 4<sup>e</sup> médaille, la 2<sup>e</sup> en argent, dans les 13<sup>e</sup> championnats d'Afrique de cyclisme sur piste. L'athlète junior a pris la deuxième place de l'épreuve du kilomètre, mercredi à Casablanca (Maroc) lors de la 1<sup>re</sup> journée des épreuves.

La première médaille d'argent a été l'œuvre de l'équipe du sprint élite. Quant aux deux breloques en bronze, elles ont été remportées par l'équipe du sprint junior et par l'équipe élite dans l'épreuve de la poursuite

A noter que les épreuves programmées mercredi après-midi ont été reportées en raison des fortes pluies qui se sont abattues sur Casablanca.

Pour rappel, cette compétition qui se déroule dans le vélodrome de Anfa est inscrite au calendrier Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), voit la participation d'une dizaine de pays. Elle est également qualificative pour le championnat du monde qui aura lieu du 28 février au 4 mars 2018 à Apeldoorn, aux Pays-Bas.

## Judo/Grand Slam de Paris

### Neuf judokas au rendez-vous

NEUF judokas algériens, dont 4 dames, prendront part au Grand Slam de Paris, prévu aujourd'hui et demain dans la capitale française, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de judo (FAJ).

Chez les messieurs, la sélection nationale sera présente avec Houd Zourdani (-66 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Fathi Nourim (-73 kg), Lyes Bouyacoub (-100 kg) et Mohamed-Amine Tayeb (+100 kg).

La gent féminine sera représentée par Meriem Moussa (-52 kg), Amina Belkadi (-63 kg), Kaouther Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg).

«C'est un tournoi très important surtout que le niveau est très élevé. Sur les chances des

Algériens, nous avons pour objectif d'atteindre le 3<sup>e</sup> tour chez les messieurs et le 2<sup>e</sup> tour chez les dames. Ce sera très difficile de rivaliser avec des judokas qui ont beaucoup de moyens et jouent souvent le podium lors des grandes compétitions internationales», a indiqué jeudi le directeur technique national de la FAJ, Abdenour Grioua.

Selon la même source, les judokas algériens engagés ont pris part à un stage de préparation en vue de cette échéance mondiale.

«Les messieurs étaient en stage de préparation au centre de Ghermoul (Alger-Centre) alors que les dames ont bénéficié d'un regroupement au niveau du Lycée sportif de Draria (Alger)», a-t-il fait savoir.

# Ligue I Mobilis (19<sup>e</sup> journée) La JSK pour s'en sortir, le MCO veut confirmer

■ Les deux derniers matchs de la Ligue I Mobilis propose des chocs qui promettent entre la JSK et le NAHD, d'un côté et le MCO et le DRBT d'un autre.



Les Canaris tablent sur une victoire

Par Mahfoud M.

Se trouvant dans une situation très délicate et menacée de relégation en Ligue II, la JS Kabylie est au pied du mur et se trouve plus que jamais contrainte de l'emporter dans sa confrontation face aux Sang et Or qui se joue à huis clos après la sanction qui s'est abattue sur elle lors du dernier match face au PAC, après que les fans des Canaris eurent jeté des projectiles sur le terrain. Les pouillains de Saâdi savent ce qui les attend désormais et sont conscients du fait qu'ils doivent se donner à fond s'ils souhaitent s'en sortir et quitter le tunnel dans lequel ils se trouvent

depuis quelque temps. La direction avec le nouveau patron Mellal, élu mercredi passé à la tête du conseil de direction, jouera certainement la carte de la motivation financière pour amener les joueurs à redoubler d'efforts pour l'emporter, en l'absence du douzième homme qui manquera à l'appel, ce qui n'est pas fait pour les rassurer. Les Kabyles savent que leur mission ne sera pas de tout repos face à la formation algéroise du Nasria qui se déplacera en conquérant et fera tout son possible pour remporter les trois points du succès. Le coach, Dziri, demeure confiant et compte sur la rage de vaincre de ses pouillains pour revenir avec le meilleur résultat possible. Dans l'autre match du

jour, le Mouloudia d'Oran donnera la réplique sur son ancre du stade du 19-Juin au DRB Tadjenant, dans un match de la confirmation après le nul ramené de son déplacement à Alger face au NAHD. Les Hamraoua sont conscients du fait qu'ils doivent l'emporter s'ils souhaitent rester dans cette même dynamique et continuer leur avancée au classement. Toutefois, le Difaâ est dans une situation telle qu'il souhaite au moins réussir le nul pour s'éloigner de la zone rouge.

M. M.

**Le programme :**  
**Samedi 10 février 2018**  
**à 16h :**  
JSK-NAHD  
MCO-DRBT

## Match amical

### L'EN affrontera la Tanzanie le 22 mars

La sélection nationale de football donnera la réplique à son homologue tanzanienne dans un match amical prévu le 22 mars prochain au stade du 5-Juillet 1962 (Alger), a indiqué ce

jeudi l'entraîneur national, Rabah Madjer.

Selon la même source, les Verts disputeront deux autres joutes amicales face à l'Iran et au Portugal, respectivement en

mars et juin 2018. Un autre match amical est envisageable pour les camarades de Brahim, en juin prochain aussi, reste à déterminer l'adversaire.

## Qatar

### Hamroun et Bounedjah portent Essad

Al Sadd, toujours en lutte pour le titre, a battu Al Rayann 2-0 dans le «clásico» qatari grâce à ses deux algériens Hamroun et Bounedjah qui faisait son retour. C'est donc Jugurtha Hamroun, récemment élu joueur du mois de janvier, qui ouvre le

score en marquant son 9<sup>e</sup> but de la saison de belle manière en lobant le gardien après un service délicieux de Xavi (44'). Hamroun est remplacé à la 74<sup>e</sup> minute par Baghdad Bounedjah qui effectuait son retour après deux mois et demi d'absence et c'est presque sans surprise qu'il

double la marque cinq minutes après son entrée en reprenant une balle qui a ricoché sur les montants du gardien (79') après un corner de Xavi. C'est son 7<sup>e</sup> but en cinq titularisations seulement. Ainsi donc Al Sadd reste 2<sup>e</sup> au classement de la QSL à deux points d'Al Duhail.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Skikda

## Arrestation d'une bande de trafiquants de pièces de monnaie anciennes

LA BRIGADE territoriale de la Gendarmerie nationale de Collo (à l'ouest de Skikda) a procédé cette semaine à l'arrestation de trois individus âgés entre 28 et 38 ans versés dans le trafic de pièces de monnaie anciennes, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Ces trois personnes, originaires de la commune de Hamma Bouziane (wilaya de Constantine), ont été arrêtés à bord d'une voiture touristique au centre-ville de Collo, en possession de 128 pièces de monnaies remontant à l'époque numide, a indiqué vendredi cette même source qui a précisé que les trois

prévenus s'apprêtaient à écouler ces pièces de monnaie archéologiques auprès de l'un de leurs clients à raison de 3 000 DA l'unité. Les trois mis en cause dans cette affaire ont été présentés, jeudi, devant les instances judiciaires concernées avant d'être placés sous mandat de dépôt. La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Kerkra (à l'ouest de Skikda) a procédé, dernièrement, à l'arrestation d'une personne qui s'apprêtait à vendre un ancien livre du code pénal tunisien datant de plus de sept siècles.

Hani T.

Grève du Cnapeste à Béjaïa

## Des lycéens marchent et interpellent les parties en conflit

QUELQUES dizaines de lycéens (150 à 200 environ) évoluant, en majorité dans des classes terminale, ont marché jeudi matin depuis le lycée Polyvalent jusqu'au siège de la direction de l'éducation de la wilaya. Ils sont issus des lycées de Béjaïa notamment, du lycée dit «Polyvalent» ou El-Hammadia et du lycée de Sidi-Aïch, entre autres. Encadrés par la fédération des associations des parents d'élèves de la wilaya de Béjaïa, ces derniers ont exprimé leur angoisse, celle de vivre une année blanche. Ils ont appelé les parties en conflit notamment, afin de trouver un terrain d'entente pour mettre fin à la grève. Ils ont interpellé les enseignants issus du Cnapeste pour mettre fin à leur grève et éviter une année blanche, qui de plus en plus, plane sur le secteur de l'éducation à Béjaïa. Il faut rappeler que les établissements scolaires accusent un retard important dans les programmes et que le rattrapage sera difficile à organiser quand bien même la

grève sera gelée ces jours-ci. Les protestataires ont exprimé leur frustration et lancé un cri de détresse à leurs enseignants et les autorités centrales afin de cesser la grève et d'exercer leur droit de retrouver les bancs de l'école. Pour leur part, les parents d'élèves du primaire Salah de la commune d'Amizour ont tenu une assemblée générale au cours de laquelle ils ont interpellé les enseignants afin de reprendre le travail. Il faut rappeler que deux commissions techniques sont arrivées mardi dernier à Béjaïa, soit au lendemain de la rencontre du Cnapeste de Béjaïa avec la ministre à Alger afin d'accompagner et de superviser les opérations de régularisations administratives et financières des travailleurs. Au même moment, des mises en demeure ont été transmises aux enseignants grévistes afin qu'ils reprennent le travail et celles-ci seront sûrement suivies de sanctions, autrement dit de radiations, comme annoncé.

H. Cherfa

Sour El-Ghozlane

## Démantèlement de deux réseaux de malfaiteurs

DEUX réseaux de malfaiteurs composés d'une dizaine d'individus ont été démantelés par les services de la brigade de la police judiciaire de la wilaya de Bouira lors d'opérations menées à Kadiria (Ouest) et à Sour El-Ghozlane (Sud), a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le premier réseau est spécialisé dans le vol de locaux commerciaux et de bijouteries, et est constitué de six personnes, cinq originaires de Reghaia (Alger) et un autre de Kadiria. Leur arrestation a eu lieu plusieurs jours après une vaste enquête menée par les éléments de la police judiciaire à Bouira et à Alger suite à une plainte déposée le 7 janvier dernier par un propriétaire d'une bijouterie victime d'une agression suivie d'un vol. Après un minutieux travail de collaboration entre les services de sûreté de Bouira

et ceux d'Alger, les six individus accusés de vol, d'agression et de constitution de groupe de malfaiteurs, ont été arrêtés et présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Lakhdaria. Dans la ville de Sour El-Ghozlane, à une trentaine de km au sud du chef-lieu de wilaya, les services de sûreté ont aussi arrêté et démantelé un autre réseau spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes. Selon les détails fournis par la cellule de communication de la sûreté de wilaya, 263 boîtes de psychotropes ainsi qu'une quantité de drogue ont été saisies lors de cette opération, qui a permis l'arrestation de trois personnes. Ces derniers ont été arrêtés à bord d'une véhicule touristique avec en leur possession 263 boîtes de psychotropes et une quantité de drogue, a ajouté la même source.

L. M.

## LES ENSEIGNANTS MAINTIENNENT LEUR MOUVEMENT DE GRÈVE



Djalou@hotmail.com

Après les mises en demeure envoyées par le ministère

## 2 000 enseignants laissent tomber la grève et reprennent le service

■ Selon l'inspecteur général du ministère de l'Education, Nadjadi Messeguem, des milliers d'enseignants en grève depuis le 26 novembre dernier, ont repris leurs postes de travail après réception des mises en demeure envoyées par le ministère de l'Education nationale, et entre 500 et 600 enseignants de la wilaya de Blida risquent la radiation.

Par Thinhinene Khouchi

Lors de son passage à la Radio nationale, l'inspecteur général du ministère de l'Education a affirmé que «nous avons entamé la procédure par l'envoi des mises en demeure aux enseignants grévistes les enjoignant de reprendre le cours. Et je peux dire que des milliers regagnent quotidiennement leurs postes de travail», citant à l'occasion le cas de «plus de 2 000 enseignants qui ont rejoint, mercredi, leur travail». Excluant l'hypothèse de l'année blanche, Messeguem, a précisé qu'environ 500 à 600 enseignants de la wilaya de Blida risquent la radiation. Selon le même responsable, le ministère est en droit d'user de ce moyen légal pour mettre fin à ce mouvement de protestation, que la justice a déclaré «illégal», a-t-il rappelé, faisant appel à «la sagesse des enseignants, afin d'éviter, a-t-il dit, la radiation». Tout en estimant que les élèves sont victimes et pris en otages par ce mouvement, Messeguem a assuré que «le ministère évitera l'année blanche et ces élèves iront aux examens scolaires dans de très bonnes conditions». «L'Office national des examens et concours prépare sereinement les examens scolaires, a-t-il assuré, affirmant que les commissions d'inspecteurs et d'enseignants sont en train de

préparer les sujets». L'inspecteur général du ministère a fait savoir, dans ce cadre, que «la tutelle a fait appel aux vacataires pour dispenser des cours, afin de rattraper le retard enregistré, à l'instar de la wilaya de Blida où 426 enseignants remplaçants ont été recrutés». Les grévistes de la wilaya de Tizi Ouzou ont, eux aussi, été remplacés, a-t-il ajouté, précisant que des inspecteurs ont été réquisitionnés afin de suivre le travail de ces vacataires, à travers, entre autres, des visites aux enseignants en classe et la tenue des journées pédagogiques. «Concernant les autres wilayas où les enseignants ont amorcé aussi la grève depuis le 30 janvier dernier, en solidarité avec ceux de Béjaïa et Blida, nous ne sommes pas inquiets puisque nous sommes à une semaine d'arrêt seulement», a-t-il noté, relevant, néanmoins, qu'«un dispositif a été mis en place si la situation venait à perdurer». Messeguem a déploré l'existence de plusieurs lacunes dans le texte régissant le droit de grève, proposant à cet effet sa «révision». «Le droit de grève est constitutionnel mais nous souhaitons qu'il soit mieux réglementé, parce que nous considérons que le texte régissant ce droit comporte, actuellement, des lacunes», a-t-il déclaré, soulignant que dans beaucoup de pays la grève est interdite dans le secteur de l'éducation.

## Les parents d'élèves condamnent le mouvement du Cnapeste et le qualifient d'«immoral».

De son côté, la présidente de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves, Djamilia Khair, a estimé à Mostaganem, que la grève ouverte initiée par le Cnapeste est «un comportement immoral et porte atteinte à la déontologie du métier d'enseignement». A l'ouverture d'une session extraordinaire du bureau national de la Fédération, tenue au CEM «Sekhi Abdelkader», dans la localité de Hadjadj, M<sup>me</sup> Khair a considéré que la notion de grève ouverte «n'existe pas légalement» mais qu'il existe des voies et des méthodes limitées dans le temps et dans l'espace pour formuler des revendications sans porter atteinte aux intérêts du maillon faible de la chaîne, qui est l'élève. Khair a fustigé des parties appelant les élèves à «ne pas retourner à leurs écoles, à manifester dans les rues et à frapper et chasser les enseignants vacataires», comme elle a invité les directions de l'éducation au niveau des wilayas à exercer un contrôle rigoureux face aux cas de vacance constatés dans certains établissements scolaires.

T. K.